

Blocage du personnel à l'Etat du Valais

## La FMEP ne veut pas d'un gel de l'embauche

**Une motion des démocrates-chrétiens haut-valaisans demande de figer le blocage du personnel de l'Etat dans une base légale. Une absurdité qui voudrait faire passer le bien portant pour un malade. L'Etat valaisan respandit de santé, malgré les ixièmes prévisions alarmistes. Et tout canton a besoin d'une fonction publique motivée et forte.**

« L'Etat du Valais est fit ». C'est un autre démocrate-chrétien, l'ancien Conseiller d'Etat Jean-René Fournier, qui l'affirmait. Des chiffres ? Ils abondent. Une multitude d'études neutres témoignent de la sveltesse cantonale : son taux d'administration publique est très faible en comparaison nationale, et les potentiels d'économie parmi les plus bas de Suisse, pour ne citer que deux exemples. La motion déposée par les PDC du Haut-Valais, qui devrait être traitée lors de la session de mai, se trompe de cible. Elle souhaite demander un audit indépendant sur les moyens de mieux utiliser les synergies entre services. En quoi elle enfonce une porte ouverte : l'Etat favorise déjà la perméabilité transversale et la mobilité professionnelle. La nouvelle loi sur le personnel l'a encore confirmé. Surtout, les motionnaires demandent que le gel de l'embauche soit ancré dans une base légale, le temps de réaliser cet audit. La FMEP juge cette exigence déplacée et inacceptable.

### Le Valais peu gourmand en ressources

De 1997 à 2010, la population valaisanne a augmenté de plus de 40'000 personnes. Le premier rôle de la fonction publique est de servir le citoyen. Quand il y a plus de citoyens, il faut davantage de moyens. Or le Canton n'a répercuté que très partiellement la hausse de la population sur la dotation de son personnel : depuis 2001, le taux d'administration publique centrale, qui mesure le nombre d'équivalents plein temps pour mille habitants, a même diminué. Enfin, un Etat est un être vivant. Il s'adapte. Comme les autres, le canton du Valais fait face à de nouvelles charges, par exemple dans l'inspection du travail ou la sécurité. Bien que l'on puisse en partie maîtriser la hausse des effectifs par certaines mesures (informatisation, réorganisation, optimisation des compétences, etc.), toute rationalisation a forcément des limites.

L'Etat du Valais est svelte, très svelte. Trop svelte ? La FMEP entend chaque semaine des témoignages d'un personnel usé par un volume de travail trop large, dépassé, lassé. La santé au travail est un des enjeux majeurs de l'économie occidentale. Pour la Suisse, le coût du stress du salarié atteint 4.6 milliards de francs. Placer la fonction publique valaisanne en danger d'anorexie serait humainement indigne, et financièrement absurde.

**Informations complémentaires:** *Marylène Volpi Fournier, présidente de la FMEP au 078 607 11 06, Beat Walpen, membre du Comité directeur de la FMEP au 079 304 39 73 ou Michel Perruchoud, secrétaire général, au 079 701 73 63.*